

**1C-AY Hydro Primaire d'atelier  
soudable**

■ **DOMAINES  
D'UTILISATION**

GEHOTEX-W80-FB-Hydro est utilisé comme revêtement primaire d'atelier soudable pour constructions métalliques.  
GEHOTEX-W80-FB-Hydro est adapté en particulier pour une application conformément à la norme NF EN 10238 \*) sur chaînes automatiques de pistoletage sur lesquelles les pièces en acier sont directement mises en peinture après préparation de surface par grenailage.  
Une application par pistolet manuel est également possible.

\*) NF EN 10238: Eléments de construction en acier grenailés et peints de façon automatique.

■ **PROPRIETES  
GENERALES**

GEHOTEX-W80-FB-est un produit monocomposant diluable à l'eau avec une pigmentation anticorrosion spécifique exempte de plomb et de chromates.

Les revêtements primaires d'atelier avec GEHOTEX-W80-FB-Hydro offrent une bonne protection anticorrosion temporaire des structures en acier dans le processus de protection en atelier et sont grâce à leur excellente adhérence, parfaitement adaptés pour être recouverts par des peintures ou systèmes de revêtements mono- et bi-composants sélectionnés.

Les pièces en acier revêtues avec GEHOTEX-W80-FB-Hydro peuvent être soudées avec les procédés habituels de soudage.

Des procès-verbaux de l'institut de recherche sur les techniques de soudage (SLV) de Duisburg sont disponibles.  
Les caractéristiques exigées sont conformes.

- PV d'essais**
- PV Nr. 92 34 071 du SLV Duisburg:  
Vérification de la porosité selon spécification DVS 0501
  - PV Nr. 92 34 071 du SLV Duisburg:  
Essais de traces de gaz lors du soudage ; valeurs MAK
  - Certificat Nr. WF 0790001 HH du "Lloyd allemand"

■ **CARACTERISTIQUES DU  
PRODUIT**

**Code(s) Produit(s)** W80-809

**et teintes** Brun rouge

**Stockage/conservation** Au moins 6 mois dans les emballages d'origine intacts et fermés, stockés à l'abri à température normale.

**Diluant approprié** Eau déminéralisée

**GEHOTEX-W80-FB-Hydro**

**Valeurs théoriques de référence**

GEHOTEX-W80-FB-Hydro, W80-809

Masse volumique (g/mL)	Extrait sec (% poids)	Teneur en COV		Extrait sec en volume	
		(% poids)	par 10 µm DFT* (g/m <sup>2</sup> )	(%)	(mL/kg)
1,3	55,5	< 4	1,2	42	325
DFT (µm)	Epaisseur humide calculée (µm)	Consommation (kg/m <sup>2</sup> )		Rendement (m <sup>2</sup> /kg)	
20	46	0,062		16,2	

Remarques

- Dans le cas de produits bi-composants les données correspondent au mélange
- DFT : Epaisseur sèche (Dry film thickness)
- Ces données sont indicatives et valables pour la qualité (teinte) mentionnée, elles peuvent légèrement varier pour d'autres teintes.
- \* Base pour le calcul : consommation en g/m<sup>2</sup> pour DFT de 10 µm.

**Données selon directive 2004/42/CE („Directive Decopaint“)**

Sous-Catégorie selon Annexe IIA	Teneurs maximales en COV (Phase II à partir du 01.01.2010)	Teneur maximale en COV du produit prêt à l'emploi (incluant la quantité maximale de diluant précisée au paragraphe « Méthodes d'application »)
i (Revêtements monocomposants à fonction spéciale) Typ PS	140 g/L	< 140 g/L

**Systemes de revêtements**

Revêtements primaires appropriés

Produit	Base
GEHOPON-E87-Metallgrund	2C-EP
GEHOLIT-K65-Metallgrund	1C-AK
GEHOTEX-W9	1C-AY-Hydro
GEHOLIT-K62	1C-AK

Remarques:

- Le choix ainsi que le nombre et l'épaisseur des revêtements primaires et de finition dépend des sollicitations auxquelles le système sera soumis, des méthodes d'application ainsi que des prescriptions éventuelles.
- En règle générale, le revêtement primaire est appliqué au plus tôt après 7 jours (voir séchage).
- Avant utilisation d'autres primaires usuels, il y a lieu de vérifier la compatibilité par exemple en réalisant des surfaces d'essais.

**RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN OEUVRE**

Préparation de surface

Surfaces en acier

Grenaillage par projection d'abrasifs au degré de préparation de surface Sa 2 ½ selon NF EN ISO 12944-4.

**Températures de l'air et du support**

Ne doivent pas être inférieures à 15 °C

**Humidité relative de l'air** Ne doit pas dépasser 80%

La température de surface des éléments à revêtir doit être pendant l'application supérieure d'au moins 3°C à la température du point de rosée de l'air (voir norme NF EN ISO 12944-7).

**Conditions pour l'application**

**Méthodes d'application**

Procédés/paramètres	Pour des épaisseurs sèches de jusque 25 µm
Pistoletage airless dans des installations automatiques	Viscosité de pistoletage (durée d'écoulement) selon DIN 53211: 22 à 27 s (Becher de 4 mm)
Pistoletage airless manuel	Ajout d'environ 5% d'eau déminéralisée au produit dans sa forme de livraison

- Remarques
- Les données ci-dessus sont basées sur des températures d'environ 20 °C.
  - Les paramètres mentionnés ne sont pas imposés mais à considérer comme indicatifs.  
Dans la pratique il peut être nécessaire de dévier de ces paramètres.

Selon l'installation de pistoletage des ajouts variables d'eau déminéralisée sont nécessaires.

Nous recommandons de réaliser l'ajustage du produit sur l'installation par nos services techniques.

**Nettoyage du matériel** Avec de l'eau

**Durées de séchage** Dans les installations automatiques de pistoletage (pré-chauffage des pièces et séchage forcé à environ 80°C de température d'air) pour une épaisseur sèche de 20 microns:

manipulable: Après env. 8 minutes

recouvrable: En règle générale au plus tôt après 7 jours.

Si des revêtements primaires doivent être appliqués après des temps de séchage inférieurs à 7 jours, il faut réaliser un essai sur le système de revêtement.

■ **HYGIENE ET SECURITE** Toutes les informations importantes relatives à l'hygiène et à la sécurité se trouvent dans les fiches de données de sécurité actualisées correspondantes pour ce produit. Seule est valable la dernière version actualisée de la fiche de données de sécurité qui peut être consultée sur le site [www.geholit.com](http://www.geholit.com).

Les informations contenues dans cette fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Une garantie pour l'utilisation ainsi que pour les conseils donnés par nos collaborateurs ne peuvent pas être pris en charge par nos soins. Dans cette mesure nos collaborateurs exercent uniquement une fonction de conseil, sans engagement. La surveillance des travaux, l'observation des instructions de mise en œuvre et le respect des règles techniques reconnues sont exclusivement du ressort de l'entreprise d'application, et ce même dans le cas où nos collaborateurs sont présents lors des travaux. Des modifications peuvent avoir lieu en fonction des développements techniques. La dernière version de cette fiche est la seule valable.